

26 SEP. 2018

D'ÎLE-DE-FRANCE

Dossier suivi par Benoît DEY
Tél. : 02.37.88.08.74 / Fax : 02.37.23.59.44
accueil@numerique28.fr

Madame Annie CAMUEL
Vice-Présidente
Communauté de Communes des Portes
Euréliennes d'Île de France
6 place Aristide Briand
28230 EPERNON

Réf. : 2018/536/SMO28/JL/CJ

Chartres, le 17 SEP. 2018

Objet : Arrêt du PLUi du territoire de l'ex-Val Drouette

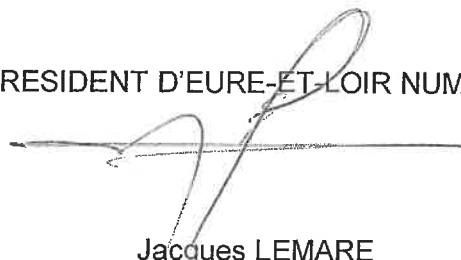
Madame la Vice-Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier du 24 juillet dernier et j'ai pris connaissance avec intérêt du projet de PLUi que vous nous avez adressé.

Je vous informe que nous n'avons aucune remarque à formuler sur ce projet.

Je vous prie de recevoir, Madame la Vice-Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT D'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE



Jacques LEMARE